

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2018 DE LA SOCIÉTÉ LEONORD

Contrat de partenariat pour le Boulevard périphérique nord de Lyon (BPNL)

Pour l'année 2018, la CCSPL se dit satisfaite de l'achèvement des travaux de mise en sécurité de l'ouvrage prononcé le 30 avril 2018, réalisés conformément au planning et au budget prévisionnels, et de la levée de réserves signée le 27 juin 2018.

La commission relève que les 79 fermetures nocturnes opérées au cours du premier quadrimestre 2018 ont eu peu d'impact sur l'**activité**, le trafic ayant augmenté de +10,5%, sans retrouver toutefois son niveau des années 2013-2015.

La CCSPL note que les incidents liés aux manifestations des « gilets jaunes » ont eu **des répercussions financières** (près de 100k€ liés au coût des dégradations des équipements et 1,2 M€ de manque à gagner estimées de recettes de péage), mais également sur le plan humain et organisationnel. La commission demande, pour l'année prochaine, une information sur le coût pour le partenaire des renforts de personnel.

En ce qui concerne les **indicateurs de qualité de service**, la Commission se dit satisfaite de la conformité du Délai Moyen d'Intervention (DMI) par rapport à l'engagement contractuel. Pour ce qui est des deux autres indicateurs de performance - Attente Moyenne au Péage (AMP) et Taux de fraude (TF) -, la CCSPL relève une amélioration des résultats, après la mise en service de nouveaux équipements de voie, mais il reste des marges de progression par rapport aux objectifs contractuels. La commission estime, que l'objectif de 12 secondes concernant l'AMP est ambitieux **Quant aux données financières**, la commission relève une hausse des recettes de péage (+14,7%) et des charges de personnel et des services extérieurs (entretien de la voirie et maintenance des matériels)

La CCSPL pointe le coût financier des 4 redevances versées par la Métropole au partenaire – 88M€ TTC en 2018 -, dont une redevance financière majorée de 70M€ TTC, versée au délégataire à l'achèvement des travaux. La commission souligne que les montants versés au partenaire en 2018 sont conformes aux stipulations du contrat de partenariat.

La CCSPL approuve la poursuite des travaux, anticipés par le partenaire, au titre de son programme de Gros Entretien Renouvellement (4,8M €), conformément au contrat.

Quant à l'équilibre global de l'opération pour la Métropole, la commission constate le déficit actuel (-3,12 M€), auquel elle restera attentive.

A la question de la CCSPL de la mesure de l'**impact environnemental** des mesures de fermetures des tunnels (nuit), la Métropole répond que ceci est, à ce jour, trop complexe, compte tenu des comptages, conçus pour les heures de pointe en journée.

Enfin la CCSPL se félicite de la mesure de réduction de la vitesse à 70 km/heure sur le BPNL. La commission souhaiterait que les contrôles de vitesse puissent être étendus à l'intérieur des tunnels.